## ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

	1 LI 55 1 OCK 2022 (IV 1323)	
Commission		
Gouvernement		
Tombé		
	<b>AMENDEMENT</b>	N º 606
	présenté par	
	M. Mesnier	
	ARTICLE 47	
`		

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« s'appliquent à compter du »

les mots:

« entrent en vigueur le ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.